

### 2.1 Plan de sondage

#### 2.1.1 Population visée et population échantillonnée

L'*Enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois* porte sur un sous-échantillon de ménages privés visés par l'*Enquête sociale et de santé 1998*<sup>20</sup> (ESS98). Elle a été réalisée par sondage téléphonique auprès de femmes de 18 ans et plus vivant en couple hétérosexuel depuis au moins deux mois au moment de l'ESS98, ou ayant vécu au moins deux mois avec un conjoint dans un couple hétérosexuel, au cours des douze mois ayant précédé l'ESS98. La population visée ne comprend pas les individus vivant dans un ménage privé des régions crie et inuite ni ceux des réserves indiennes. Sont également exclues les personnes vivant au sein d'un ménage collectif (hôpitaux, communautés religieuses, hôtels, établissements carcéraux, résidences pour personnes âgées, centres d'accueil, etc.).

Des contraintes liées à la collecte des données de l'ESS98 et, par le fait même, à celle de l'*Enquête sur la violence envers les conjointes*, ont forcé la définition de la population échantillonnée. Les territoires non organisés, les secteurs de dénombrement peu peuplés et les villes éloignées ont été exclus de la population échantillonnée, soit 0,2 % de la population visée, ainsi qu'une proportion de ménages, estimée à 1,1 % en 1997 par Statistique Canada, ne possédant pas le téléphone. Ces exclusions font en sorte que la population échantillonnée représente 98,7 % de la population visée, ce qui assure une bonne couverture.

#### 2.1.2 Base de sondage

Comme il a été mentionné plus haut, l'*Enquête sur la violence envers les conjointes* a été réalisée à partir d'un sous-échantillon de l'ESS98. Elle repose sur une base de sondage stratifiée à deux degrés. Elle est aréolaire au premier degré, c'est-à-dire que les unités qu'elle contient correspondent à des aires géographiques appelées unités primaires d'échantillonnage (UPE). Le deuxième degré est constitué de la liste des logements situés à l'intérieur des UPE sélectionnées au premier degré.

La base de sondage a été stratifiée selon la région sociosanitaire et les aires homogènes. Cette stratification a été retenue afin de permettre des analyses par région pour l'ESS98 et d'améliorer l'efficacité de l'échantillon en répartissant l'échantillon régional selon des strates homogènes.

#### 2.1.3 Taille et répartition de l'échantillon

Contrairement à l'ESS98 qui nécessitait une représentativité des résultats au niveau des régions, un portrait de l'ensemble du Québec suffisait pour atteindre les objectifs de la présente enquête; un échantillon de logements réparti de façon proportionnelle à la taille des régions était donc approprié pour une analyse provinciale de la violence envers les conjointes. Or, l'échantillon de logements de l'ESS98 n'avait pas été réparti proportionnellement selon la taille des régions, puisque des analyses régionales étaient attendues. Le taux de sous-échantillonnage a donc été fixé de façon à compenser pour la non-proportionnalité de l'échantillon de l'ESS98 : par exemple, la région de Montréal-Centre, sous-représentée dans l'*Enquête sociale et de santé*, s'est vu octroyer, dans l'échantillon de l'*Enquête sur la violence envers les conjointes*, un échantillon de logements reflétant son importance dans la population.

---

20. L'ESS98 couvrait toutes les personnes vivant au sein d'un ménage privé. Plus de détails sont fournis dans le rapport de l'*Enquête sociale et de santé 1998* (Daveluy et autres, 2000a).

La taille de l'échantillon a été fixée afin d'obtenir de bonnes estimations provinciales. Elle tenait compte du taux d'admissibilité attendu des logements à l'ESS98, du taux de réponse attendu au questionnaire sur le ménage (QRI) ainsi que des taux d'admissibilité et de réponse attendus à la présente enquête, l'objectif visé étant que 2 000 femmes répondent au questionnaire sur la violence envers les conjointes de Santé Québec 1998 (QVC-SQ98).

Ainsi, un sous-échantillon de 5 400 logements de l'ESS98 a d'abord été sélectionné pour l'*Enquête sur la violence envers les conjointes* de 1998. Cet échantillon de logements a été tiré avant que l'intervieweur ne se rende au logement sélectionné pour l'ESS98. Deux raisons principales expliquent ce choix plutôt que celui d'échantillonner des femmes parmi l'ensemble des ménages ayant répondu au QRI à une période de collecte donnée. Premièrement, n'ayant pas l'obligation d'attendre la fin de la période de collecte des données de l'ESS98 avant de procéder à l'échantillonnage de femmes, la collecte des données sur la violence a donc été réalisée plus rapidement. Deuxièmement, l'estimation de la variance a été grandement facilitée.

Un ajustement de la taille du sous-échantillon de logements a dû être fait après les deux premières périodes de collecte<sup>21</sup>. En effet, les hypothèses posées pour la détermination de cette taille se sont révélées légèrement inexactes. Si l'on voulait obtenir 2 000 répondantes à l'enquête, on se devait alors de tirer un échantillon supplémentaire de logements de l'ESS98 pour les vagues 3 et 4. L'échantillon total a donc été porté à 5 955 logements<sup>22</sup>.

#### 2.1.4 Tirage de l'échantillon<sup>23</sup>

Le tirage de l'échantillon de l'enquête s'est déroulé par étapes. Ainsi, pour chaque UPE sélectionnée au premier degré pour l'*Enquête sociale et de santé*, les

---

21. La collecte des données de l'ESS98 s'est effectuée en quatre vagues distinctes de trois mois, de janvier à décembre 1998.

22. Aux 5 931 logements provenant de l'échantillon de départ se sont ajoutés 24 logements additionnels trouvés au moment de l'entrevue.

23. Le tirage propre à l'ESS98 est abordé dans Daveluy et autres (2000b).

logements nécessaires à la réalisation de l'*Enquête sur la violence envers les conjointes* ont été tirés de façon systématique parmi ceux déjà sélectionnés pour l'ESS98 à partir d'un point de départ aléatoire.

Afin d'établir l'admissibilité au questionnaire sur la violence envers les conjointes (QVC-SQ98), deux questions étaient posées à l'informateur clé de chacun des ménages de l'ESS98 pour chacune des femmes de 18 ans et plus habitant le logement (questions extraites du questionnaire de l'ESS98, présentées à l'annexe 1). S'il s'avérait que le logement avait d'abord été sélectionné pour l'enquête et qu'une femme du ménage était admissible, celle-ci était contactée ultérieurement par téléphone. Si plus d'une femme était admissible, l'une de ces femmes était sélectionnée aléatoirement.

## 2.2 Dimensions étudiées et instruments de collecte des données

### 2.2.1 Dimensions de la violence conjugale

La définition de la violence conjugale contenue dans la politique d'intervention en la matière du gouvernement du Québec (Québec et autres, 1995), présentée à la section 1.2.1 du présent rapport, inclut la violence psychologique, la violence verbale, la violence physique, la violence sexuelle et la violence économique. Seules les dimensions de violence physique et de violence sexuelle ont été retenues en vue d'établir l'ampleur de la violence envers les conjointes dans les couples québécois, d'en mesurer les conséquences les plus immédiates sur leur santé et leur recours aux services, de même que d'analyser les liens avec les principaux facteurs associés à la violence conjugale mesurés par certaines variables individuelles, familiales et sociales de l'*Enquête sociale et de santé 1998*.

De plus, l'enquête s'est consacrée à mesurer les conduites contrôlantes et humiliantes – incluant le contrôle des ressources financières du couple – et les conduites verbales ou symboliques à caractère violent adoptées envers la femme par son conjoint. Ces conduites reflètent en partie la formulation faite de la violence verbale, de la violence psychologique et de la violence économique dans la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* (Québec et autres, 1995). L'enquête examinera

l'ampleur de ces conduites envers les conjointes et leurs liens avec la présence de violence physique et de violence sexuelle.

### 2.2.2 Questionnaire sur la violence envers les conjointes de Santé Québec 1998

Le questionnaire sur la violence envers les conjointes de Santé Québec 1998 (QVC-SQ98), présenté à l'annexe 2 dans sa version française<sup>24</sup>, renferme une échelle portant sur les conduites contrôlantes et humiliantes adoptées par le conjoint (Q12 à Q17), une échelle décrivant des conduites verbales ou symboliques à caractère violent (Q18 à Q24), une échelle sur la violence sexuelle (Q25, Q26 et Q36) et une échelle sur la violence physique (Q27 à Q35 et Q37 à Q39). Comme nous le verrons de façon plus détaillée plus bas, l'échelle sur les conduites contrôlantes et humiliantes est un indice développé par Statistique Canada lors de son enquête sur la violence envers les femmes de 1993, l'échelle sur la violence sexuelle provient d'une étude québécoise, tandis que les deux autres échelles sont tirées de la première ou de la deuxième version du questionnaire *Conflict Tactics Scales* (CTS), un instrument développé par des chercheurs américains en 1971 (Straus, Gelles et Steinmetz, 1980; Straus et autres, 1996) et qui demeure l'outil le plus largement utilisé dans les enquêtes épidémiologiques sur la violence intrafamiliale. Mentionnons que les énoncés des questions, à l'exception de celles sur les conduites contrôlantes et humiliantes, y sont présentés selon un ordre croissant d'intensité et que la répondante doit indiquer sur une échelle en sept points la fréquence du recours à ces comportements de la part de son conjoint ou de son ex-conjoint durant les douze mois ayant précédé l'enquête.

Le QVC-SQ98 renferme également des questions portant sur les conséquences associées aux comportements violents et les blessures subies (Q40 à Q46), les enfants témoins (Q41), l'utilisation des ressources formelles et informelles (Q47 à Q49 et Q52 à Q55), le contexte de la séparation (Q50 et Q51) et les antécédents familiaux de la violence (Q56 à Q58). Toutes ces questions proviennent du questionnaire utilisé par Statistique Canada lors de son enquête sur la violence faite aux femmes

(Statistique Canada, 1993). Les questions utilisées dans le cadre de cette étude nationale de Statistique Canada ont fait l'objet d'un minutieux processus de validation (Johnson et Sacco, 1995).

Enfin, le QVC-SQ98 contient des questions portant sur la vie de couple actuelle ou passée (Q1 à Q7); ces questions ainsi que celle qui termine le questionnaire (Q59) sont inédites. Des questions empruntées aux instruments de l'ESS98 ont été ajoutées au QVC-SQ98 afin d'obtenir de l'information au sujet de certaines caractéristiques démographiques et socio-économiques des ex-conjoints (Q8 à Q11).

### Provenance, fidélité et validité des échelles comprises dans le QVC-SQ98

Après avoir donné plus de précisions sur la provenance de chacune des échelles utilisées, cette section documente brièvement leurs caractéristiques métrologiques. Des analyses de fidélité (consistance interne) et de validité (analyses factorielles) ont été réalisées *a posteriori*, à l'aide des données de la présente enquête, sur les échelles de violence physique et sexuelle, sur l'échelle des conduites verbales ou symboliques à caractère violent et sur l'échelle des conduites contrôlantes et humiliantes du QVC-SQ98. Un résumé des résultats de ces analyses est présenté ci-après pour chacune des échelles. (Pour plus de détails, consulter l'annexe 3)

#### *Échelle de violence physique*

L'échelle de violence physique provient du CTS2, version révisée et élargie du *Conflict Tactics Scales* (Straus et autres, 1996). Par rapport à la première version, les modifications suivantes ont été apportées par ses concepteurs :

- ajouts d'énoncés de questions pour augmenter la validité et la fidélité de l'instrument;
- révision de la formulation pour plus de clarté et de précision;
- meilleure distinction entre les degrés mineur et grave des comportements violents;
- présentation améliorée pour en simplifier l'administration;
- présence de nouvelles échelles (violence sexuelle et conséquences).

24. La version anglaise du questionnaire est consultable sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Les analyses préliminaires effectuées par les auteurs ont confirmé une bonne consistance interne de l'instrument : les indices de fidélité vont de 0,79 à 0,95 et la validité de construit a été préalablement démontrée (Straus et autres, 1996).

Soulignons que l'échelle de violence physique du CTS2 n'était disponible qu'en anglais au moment de préparer la présente enquête. Pour obtenir une version en langue française la plus proche possible de la version originale, la technique de la traduction à rebours a été utilisée. Les questions de l'échelle de la violence physique du CTS2 ont d'abord été traduites en français par une première traductrice professionnelle, puis du français à l'anglais par une seconde traductrice. Les deux versions anglaises ont par la suite été comparées. Dans quelques cas, les mots utilisés dans le questionnaire final différaient de ceux du questionnaire original bien que la signification soit restée la même. Dans ces cas, les termes provenant de la version originale ont été privilégiés afin de conserver plus de similitude avec l'outil de référence.

Dans les analyses de consistance interne effectuées à l'aide des données de la présente enquête, l'échelle de violence physique (Q27 à Q35 et Q37 à Q39) obtient un alpha de .72 (n = 2 117). Les analyses factorielles indiquent que la dimension physique de la violence comprend ses propres sous-dimensions, paraissant articulées autour de la gravité des comportements de violence. Une autre distinction possible apparaît entre les comportements utilisant le corps pour agresser et les comportements utilisant un objet. Finalement, la menace de frapper ou de lancer quelque chose ferait partie de la dimension physique de la violence plutôt que de sa dimension verbale (voir annexe 3).

### ***Échelle de violence sexuelle***

L'échelle de violence sexuelle est composée de trois questions provenant d'une étude québécoise (Ouellet et autres, 1993). Malgré les limites imposées par le faible nombre d'items, ces questions ont été préférées aux items de l'échelle d'agression sexuelle du CTS2 parce que ces dernières s'adaptent difficilement au contexte québécois et parce que les trois questions provenant de l'étude québécoise semblent couvrir les divers aspects de la violence sexuelle pouvant s'exercer dans un couple.

Dans les analyses de consistance interne réalisées à partir des données de la présente enquête, l'échelle de violence sexuelle (Q25, Q26 et Q36) obtient un alpha de .47 (n = 2 112), faiblesse qui s'explique par le petit nombre d'items et par les faibles corrélations entre les items, variant de .33 à .37. Les analyses factorielles confirment par ailleurs la présence de la dimension violence sexuelle dans l'ensemble de l'instrument (voir annexe 3). À notre connaissance, cette échelle n'a pas antérieurement fait l'objet d'analyses de validité et de fidélité.

### ***Échelle de conduites verbales ou symboliques à caractère violent***

L'échelle de conduites verbales ou symboliques à caractère violent provient du questionnaire sur la résolution de conflits (QRC) utilisé lors de l'enquête exploratoire de Santé Québec de 1992-1993 réalisée dans le cadre de l'ESS92-93 (Riou et autres, 1996). Le QRC est une traduction française de la première version du questionnaire *Conflict Tactics Scales*. La traduction avait été validée au Québec par Bouchard et Dumont (1989). Sur le plan psychométrique, de nombreuses études ont éprouvé la validité du CTS. En effet, cet instrument présente une consistance interne satisfaisante ainsi qu'une bonne validité de construit (Straus, 1990a, 1990b). De plus, les travaux ayant analysé sa structure factorielle (Barling et autres, 1987; Hornung et autres, 1981; Straus, 1979, 1990b) ont confirmé sa robustesse conceptuelle. En ce qui a trait à la version traduite de l'instrument, le QRC, plusieurs études confirment sa validité en contexte québécois (Bouchard et Dumont, 1989; Bouchard et autres, 1993; Laferrière et Bouchard, 1996; Rinfret-Raynor et autres, 1989). Ces motifs ont contribué à préférer, dans le cadre de la présente enquête, cette version provenant du CTS original à la version révisée de cette échelle dans le CTS2, plusieurs des énoncés de cette version révisée paraissant peu adaptés au contexte québécois.

Les analyses de consistance interne de l'échelle de conduites verbales ou symboliques à caractère violent du QVC-SQ98 (Q18 à Q24, sans Q21<sup>25</sup>) réalisées à partir des données de la présente enquête

---

25. La Q21 (en venir aux larmes) a été exclue des analyses, car les calculs faits à l'aide de la version originale n'en tiennent pas compte (Straus, 1979).

révèlent un alpha de .77 (n = 2 105) et les analyses factorielles auxquelles ont été soumis l'ensemble des énoncés de cette échelle et des échelles de violence physique et sexuelle confirment la présence d'une dimension de conduites verbales ou symboliques à caractère violent dans cet instrument (voir annexe 3).

### ***Échelle de conduites contrôlantes ou humiliantes***

L'échelle retenue est constituée des questions développées par Statistique Canada lors de son enquête de 1993 sur la violence envers les femmes, en vue de mesurer la violence psychologique. Ces questions semblaient plus appropriées que les échelles du CTS touchant les mêmes sujets, compte tenu du contexte culturel. Quoique Statistique Canada utilise l'expression « violence psychologique » pour identifier ces questions, l'expression « conduites contrôlantes ou humiliantes » lui a été préférée ici, parce que, d'une part, ces termes illustrent plus clairement le type de conduites présentes dans l'échelle et, d'autre part, une véritable échelle de violence psychologique pourrait inclure plusieurs autres éléments.

L'échelle des conduites contrôlantes ou humiliantes (Q12 à Q16) obtient un alpha de .72 (n = 2 116) aux analyses réalisées à partir des données de la présente enquête. À notre connaissance, cette échelle n'a pas fait auparavant l'objet d'analyses de fidélité.

### **2.2.3 Instruments de l'Enquête sociale et de santé 1998**

Comme il a déjà été mentionné, un des principaux objectifs de la présente enquête est de documenter les liens existant entre les comportements violents adoptés envers la conjointe et un certain nombre de variables individuelles, familiales et sociales tirées de l'*Enquête sociale et de santé*. Ces variables proviennent des deux principaux instruments utilisés lors de l'ESS98 : le questionnaire rempli par l'intervieweur (QRI) et le questionnaire autoadministré (QAA). Le lecteur intéressé à obtenir plus de renseignements sur ces outils et sur l'*Enquête sociale et de santé 1998* peut consulter le rapport de l'enquête et le cahier technique (Daveluy et autres, 2000a; Daveluy et autres, 2001; Audet et autres, 2001).

Le QRI renferme des renseignements portant sur chacun des membres de la maisonnée recueillis auprès d'un informateur clé. Celui-ci doit être âgé d'au moins 18 ans et être en mesure de répondre à des questions sur la santé pour chacun des membres du ménage. Les thèmes présents sont l'incapacité et la limitation d'activités, le recours aux services sociaux ou de santé, la consommation de médicaments, les accidents avec blessures ainsi que les renseignements démographiques, socioculturels et socioéconomiques. S'ajoutent à cette liste, les problèmes de santé de même que la vision et l'audition ainsi que les chirurgies d'un jour et les hospitalisations, certains symptômes respiratoires, la couverture des frais de santé par une assurance privée, la sécurité alimentaire et l'air ambiant au domicile. Enfin, comme il a déjà été mentionné, la section d'identification du QRI comprend également deux questions servant à identifier les femmes visées par la présente enquête.

Le QAA, destiné aux personnes de 15 ans et plus du ménage, comporte des questions sur la perception de l'état de santé, les habitudes de vie (usage du tabac, consommation d'alcool, de drogues ou autres substances psychoactives, alimentation, activité physique, poids corporel), l'autonomie décisionnelle au travail, diverses manifestations liées à la santé mentale et au suicide, l'environnement de soutien, la famille, certains comportements de santé propres aux femmes et les renseignements démographiques, socioculturels et socio-économiques. Enfin, on y retrouve également des sections portant sur le service téléphonique Info-Santé CLSC, la sexualité (incluant une question sur l'orientation sexuelle), le problème auditif que constituent les acouphènes, le travail et les valeurs spirituelles.

## **2.3 Procédure de collecte des données**

Lors de l'enquête exploratoire de Santé Québec de 1992-1993, les données avaient été recueillies au moyen de questionnaires autoadministrés et en *isolant la personne répondante*<sup>26</sup> afin de lui assurer plus de sécurité. Cette procédure a toutefois eu pour effet de réduire le nombre de répondantes et

---

26. En s'assurant qu'il n'y ait aucune autre personne dans la pièce mis à part les enfants en bas âge.

également de nuire à la représentativité de l'échantillon. Des entretiens de groupe menés ultérieurement auprès des intervieweurs ont confirmé la nécessité de ne pas poursuivre cette particularité de la procédure (Bouchard et Tessier, 1996). Dans la présente enquête, les données sont tirées d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur.

### 2.3.1 Prétest

Étant donné la nouveauté de la procédure de collecte des données ainsi que de l'instrument utilisé, et compte tenu des aspects éthiques particuliers de cette enquête, il est apparu essentiel de prétester tant la formation des intervieweuses que les procédures de collecte des données. Au début de septembre 1997, une première formation a été donnée aux intervieweuses. Le prétest a été effectué auprès de 127 répondantes par le Groupe Léger & Léger inc., la firme de sondage chargée par appel d'offres de la collecte des données. Ce prétest a permis de modifier quelque peu la façon d'introduire l'enquête et d'abandonner l'échelle de négociation, qui apparaissait alors en début de questionnaire, et pour laquelle les répondantes semblaient le plus souvent hésitantes à répondre ou avaient de la difficulté à préciser la fréquence des situations qui leur étaient présentées. Enfin, il a permis de modifier la question filtre préalable aux questions portant sur la gravité et les conséquences des comportements violents en l'adressant uniquement aux femmes ayant vécu des comportements de violence physique ou sexuelle.

### 2.3.2 Formation

Une attention particulière a été accordée à la formation des intervieweuses sélectionnées pour la réalisation des entrevues téléphoniques. La formation a été donnée par deux chercheuses responsables de l'enquête, le 12 janvier 1998. Le contenu de la formation couvrait les aspects suivants :

- bref état des connaissances et objectifs visés par l'enquête;
- aspects éthiques particuliers : confidentialité, sécurité, protection des enfants;
- échantillon;
- origine du questionnaire;

- présentation du questionnaire;
- rappel de certaines techniques d'entrevue et attitudes recommandées;
- réactions possibles, situations particulières pouvant se produire au cours d'une entrevue;
- rencontres *debriefing* avec les intervieweuses.

### 2.3.3 Collecte des données et déroulement de l'entrevue téléphonique

La collecte des données s'est déroulée parallèlement à celle de l'*Enquête sociale et de santé*, soit de janvier à décembre 1998. Cela, afin de tenir compte du caractère saisonnier des problèmes de santé et de certains comportements reliés aux habitudes de vie évalués dans l'ESS98.

Les entrevues ont été confiées à la maison de sondage Léger & Léger inc. et réalisées à l'aide du système *Computer Aided Telephone Interviewing* (CATI) par des intervieweurs de sexe féminin, conformément aux exigences du cahier des charges. La durée des entrevues a varié de sept minutes, lors d'entrevues ne présentant aucune situation conflictuelle, à une trentaine de minutes et plus, lorsque des situations de violence au sein du couple étaient signalées par la répondante.

La prise des rendez-vous pour l'*Enquête sur la violence envers les conjointes* a été facilitée par le recours à un tableau informatisé des entrevues à faire au sein d'un même ménage pour l'ESS98 et ses volets téléphoniques. Cet outil a permis d'éviter la redondance des appels, assurant ainsi la cohérence des opérations téléphoniques auprès des répondants.

Au moment de l'entrevue téléphonique, l'intervieweuse ne disposait que du prénom de la personne à interviewer et de son numéro de téléphone. Après avoir demandé à parler à cette personne et après s'être identifiée, elle mentionnait que Santé Québec effectuait une enquête sur la santé auprès de la population et elle invitait la répondante à y participer. Elle poursuivait en abordant les aspects relatifs à la confidentialité et s'assurait que la répondante pouvait parler librement (voir aspects éthiques et sécurité). L'intervieweuse l'invitait alors à répondre à l'ensemble des questions et prenait soin de lui remettre un numéro de téléphone à composer dans le cas où elle aurait à terminer soudainement

l'entrevue. Elle procédait ensuite à l'administration du QVC-SQ98. À la fin de l'entrevue, l'intervieweuse offrait à toutes les répondantes qui le désiraient le numéro de téléphone de S.O.S Violence conjugale, une ressource qui offre un service d'écoute téléphonique et qui peut, au besoin, diriger l'appelante vers des ressources de sa région. Cette ligne d'écoute téléphonique peut être rejointe sans frais à la grandeur de la province, sept jours sur sept.

### **Opinion des intervieweuses quant à la manière dont l'entrevue s'est déroulée**

Une fois l'entrevue terminée, l'intervieweuse devait remplir un court questionnaire sur le déroulement de l'entretien dans le but d'aider à mieux comprendre certaines difficultés associées au genre de questions posées dans l'enquête. Par exemple, la présence d'hésitations ou de malaises chez la femme était notée afin de faire ressortir les aspects perceptibles seulement par les intervieweuses (ces questions se trouvent à la fin du questionnaire QVC-SQ98 présenté à l'annexe 2).

Dans la très grande majorité des cas (98,9 %), les intervieweuses ont indiqué que l'entrevue s'était bien ou même très bien déroulée. Elles ont qualifié le déroulement de l'entrevue de passable dans seulement 1,1 % des cas (n = 23). Les intervieweuses ont alors noté que les femmes semblaient peu intéressées à répondre (n = 7), évasives ou mal à l'aise (n = 6), qu'elles semblaient trouver pénible de parler de leur relation avec leur conjoint (n = 4) ou se sentaient écoutées par lui durant l'entrevue (n = 4). Dans un cas, la femme avait de la difficulté à s'exprimer dans la langue utilisée et, dans un autre, elle vivait une situation difficile au moment de l'entrevue à cause de la maladie de son conjoint.

### **Opinion des intervieweuses sur les attitudes des répondantes pendant l'entrevue**

- Les intervieweuses ont considéré que 97 % des répondantes semblaient très confortables et en confiance durant l'entrevue. Dans les autres cas (n = 64), elles ont cependant perçu de l'inconfort ou de la méfiance.
- Quelques femmes (n = 32) manifestaient de la détresse durant l'entrevue. Les intervieweuses ont noté que ces femmes étaient mal à l'aise et

réticentes à aborder certains sujets (n = 15), qu'elles étaient très affectées par leur vécu de violence conjugale (n = 8) et qu'elles avaient peur d'être écoutées durant l'entrevue, particulièrement par leur conjoint (n = 6). Une femme se responsabilisait pour la violence subie, une autre excusait le comportement violent des conjoints en attribuant la responsabilité aux femmes et une dernière trouvait normal qu'il y ait des chicanes dans un couple.

- Selon les commentaires recueillis auprès des intervieweuses, 3,9 % des femmes (n = 83) manifestaient une attitude autre que de l'inconfort ou de la méfiance lors de l'entrevue. Ainsi, 30 d'entre elles étaient réticentes ou hésitantes à répondre aux questions, 16 semblaient éprouver de la gêne, de la nervosité ou des difficultés à s'exprimer, 10 apparaissaient impuissantes, déçues ou résignées vis-à-vis de leur situation, 9 semblaient ennuyées ou contrariées par le fait d'avoir à répondre à un questionnaire, 9 ne se sentaient pas concernées par la violence conjugale, 5 se disaient préoccupées par la confidentialité de l'entrevue, 2 craignaient d'être écoutées par leur conjoint et 2 manifestaient de l'agressivité.

### **2.3.4 Aspects éthiques particuliers à la collecte des données**

#### **Choix des intervieweuses et formation**

Comme ce volet de *l'Enquête sociale et de santé* porte sur un sujet délicat et souvent gardé secret par les femmes, il était nécessaire de choisir avec soin les personnes qui interrogeraient ces femmes et de les préparer adéquatement. Afin de diminuer l'inconfort ou l'embarras qu'aurait pu provoquer chez les femmes le fait de dévoiler les comportements violents de leur conjoint à un autre homme, seules des femmes ont été recrutées pour mener les entrevues. Les intervieweuses devaient avoir une expérience dans les enquêtes psychosociales et être sensibilisées au problème de la violence envers les femmes. Cependant, il n'était pas souhaitable qu'elles aient une expérience d'intervention, afin d'éviter qu'il y ait confusion entre le rôle d'intervieweuse et le rôle d'intervenante. Bien que les deux chercheuses aient offert leur aide aux intervieweuses qui seraient

témoins de situations pénibles, celles-ci se sont davantage tournées vers leur superviseur dans les moments difficiles. Par contre, à quelques reprises, les chercheuses ont échangé avec les interviewees à la suite de périodes d'écoute des entrevues téléphoniques.

### **Confidentialité des données et sécurité des répondantes**

Afin de protéger la confidentialité des réponses, les interviewees ont été sensibilisées à l'importance de ne pas dévoiler la nature du questionnaire à une autre personne du ménage, qu'il s'agisse du conjoint, d'un enfant ou de toute autre personne qui pourrait répondre au téléphone. De même, il leur était mentionné de ne jamais laisser un message sur un répondeur ou une boîte vocale. Cela, afin d'éviter de compromettre la sécurité des répondantes qui vivent de la violence dans leur couple.

Cette confidentialité constituait le premier pas dans la mise en place d'un contexte sécuritaire pour les répondantes. L'importance de ce contexte était motivée par le fait que pour les femmes vivant avec un conjoint violent, l'entrevue pouvait représenter un risque de violence dans le cas où le conjoint soupçonnerait le contenu de la conversation. C'est pour cette raison que, dans le préambule, l'intervieweuse devait s'assurer que la répondante était en mesure de parler librement de sa relation de couple et elle devait fixer un autre moment si tel n'était pas le cas. Dans l'éventualité d'un deuxième appel, cette précaution devrait être prise de nouveau.

C'est aussi pour ne pas compromettre la sécurité de la répondante qu'un numéro de téléphone sans frais lui était donné au début de l'entrevue au cas où un incident l'obligerait à interrompre soudainement l'entrevue. Cette précaution permettait d'éviter que la femme ne compromette sa propre sécurité en hésitant à interrompre l'entrevue pour ne pas nuire au travail de la personne qui l'interroge. De plus, les interviewees ont été sensibilisées à certains indices laissant croire que la femme n'est pas à l'aise pour répondre : baisse du ton de voix, réponses par monosyllabes, hésitations, etc.

La mise en place d'un contexte sécuritaire s'étendait aussi aux aspects psychologiques. Le fait d'évoquer des expériences traumatisantes peut susciter beaucoup d'inconfort et provoquer de la détresse.

D'où l'importance d'une atmosphère de respect et de sympathie afin que la répondante sente que ses réponses font l'objet d'une écoute bienveillante et qu'elle pourra obtenir de l'aide si elle en a besoin. À cet effet, l'intervieweuse offrait le numéro de téléphone de S.O.S. Violence conjugale en fin d'entrevue à toutes les répondantes qui le désiraient.

### **Protection des enfants**

Le questionnaire QVC-SQ98 ne renferme pas de questions sur les enfants, sauf la Q41 dans laquelle on demande aux femmes si leurs enfants ont été témoins des incidents de violence rapportés. Toutefois, dans l'éventualité où une mère aurait déclaré d'elle-même que son enfant était victime de violence, il avait été prévu que l'intervieweuse puisse noter le plus fidèlement possible les propos de la femme et les rapporter dans les plus brefs délais à sa superviseure. Celle-ci devait en informer les responsables de l'enquête qui devaient par la suite vérifier si la sécurité et le développement de l'enfant était compromis et, si tel était le cas, aviser la Direction de la protection de la jeunesse. Cependant, aucune situation de ce genre n'a été rapportée.

## **2.4 Traitement des données**

### **2.4.1 Validation**

Les premières vérifications des données provenant du QVC-SQ98 ont été effectuées par le Groupe Léger & Léger inc. Dix pour cent des entrevues de chaque intervieweuse ont été écoutées par les superviseurs de la firme de sondage; les deux chercheuses responsables de l'enquête et la coordonnatrice de l'ESS98 ont également fait de l'écoute à quelques reprises.

La validation de la base de données s'est faite en quelques étapes. La liste des codes valides ayant été intégrée préalablement au logiciel du QVC-SQ98, celui-ci effectuait une validation automatique lors de la saisie des réponses par l'intervieweuse en lui signalant l'inscription des codes erronés. Chaque réponse était ainsi vérifiée avant d'être acceptée. De plus, le logiciel gérait les sauts de questions sans que l'intervieweuse n'ait à intervenir. La firme de sondage devait procéder à ces validations avant de remettre le fichier de données à Santé Québec.



Les vérifications de l'équipe de traitement des données de Santé Québec ont porté sur la concordance entre la liste des répondantes au QRI admissibles à l'*Enquête sur la violence envers les conjointes* et l'échantillon de celle-ci, ainsi que sur la validité des codes et des fréquences. La validation des données provenant des instruments de l'ESS98 a été réalisée conformément au processus décrit dans le cahier technique de l'enquête (Daveluy et autres, 2001). Après la validation des aspects relatifs à la gestion de l'échantillon et de la collecte, l'ensemble des réponses ont été vérifiées, en commençant par l'examen détaillé des validations dont la firme était responsable.

Le traitement des données et la construction des indices ont aussi été l'occasion d'effectuer des vérifications supplémentaires tant par l'équipe de Santé Québec que par celle de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

#### **2.4.2 Résultats de la collecte et non-réponse**

##### **Non-réponse totale**

Des 5 955 logements échantillonnés au départ pour l'*Enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois 1998*, il y avait 2 742 ménages où vivait au moins une femme admissible, c'est-à-dire une femme de 18 ans et plus vivant depuis au moins deux mois ou ayant vécu deux mois ou plus au cours de l'année ayant précédé l'ESS 1998, en couple hétérosexuel. Au sein de chacun de ces 2 742 ménages, une femme admissible a été sélectionnée. L'échantillon final prévoyait 2 000 répondantes. Au total, 2 120 femmes ont répondu au QVC-SQ98 (annexe 4).

Le taux de réponse totale à un instrument de collecte est défini comme étant le rapport entre le nombre d'unités répondantes et le nombre d'unités admissibles à cet instrument de collecte. Dans la présente enquête, comme toutes les unités n'ont pas la même probabilité d'être choisies, il est préférable de considérer un taux de réponse établi sur la base des données pondérées<sup>27</sup> par l'inverse de cette probabilité. Ce taux est ainsi comparable à tout taux

---

27. La pondération est discutée à la section 2.4.3.

de réponse pondéré d'une enquête sur la même population, indépendamment de la répartition de l'échantillon.

Les femmes ayant répondu au QRI<sup>28</sup> et ayant été sélectionnées pour le QVC-SQ98 ont répondu dans une proportion de 76,6 %, cette proportion étant établie sur la base des données pondérées. Cependant, le taux de réponse au QVC-SQ98 doit tenir compte du fait que le QRI et celui-ci sont administrés en cascade. Il se définit par le produit du taux de réponse au QRI, qui est de 82,1 %, et de cette proportion de 76,6 %. Le taux ainsi calculé est d'environ 63 %.

Un tel taux suggère qu'il peut y avoir des biais assez importants dans les estimations produites. En effet, plus le taux de réponse est bas, plus le risque de biais peut être élevé, les non-répondantes pouvant avoir des caractéristiques différentes de celles des répondantes. Toutefois, les différents ajustements effectués sur les poids ont permis de réduire les biais engendrés par la non-réponse. Ainsi, nous croyons avoir bien caractérisé les non-répondantes, grâce à la richesse des données fournies par le QRI.

##### **Non-réponse partielle et estimations de proportions**

La non-réponse partielle, à l'instar de la non-réponse globale, peut être également une source de biais. Le taux de non-réponse partielle se définit comme le rapport entre le nombre pondéré de personnes n'ayant pas répondu à une question et le nombre pondéré de personnes devant y répondre.

À partir du QVC-SQ98, quatre indices ont été construits : conduites contrôlantes ou humiliantes, conduites verbales ou symboliques à caractère violent, violence physique, violence sexuelle. La non-réponse des répondantes pour l'une ou l'autre de ces quatre échelles était très faible (moins de 1 %).

---

28. Dans les faits, l'expression « ayant répondu au QRI » inclut à la fois les femmes qui ont répondu pour elles-mêmes, à titre d'informateurs clés du ménage, et les femmes, membres du ménage, pour lesquelles l'informateur clé a fourni les réponses.

La majorité des autres questions discutées dans ce rapport ont également un taux de non-réponse partielle inférieur à 1 %. Enfin, quelques questions ont un taux de non-réponse entre 1 % et 2 %. Quoi qu'il en soit, on ne croit pas que cette non-réponse partielle entraîne des biais dans les estimations; aussi n'a-t-on pas cherché à caractériser les non-répondantes.

### **Non-réponse partielle et populations estimées**

Bien que la majorité des estimations produites dans le présent rapport soient des proportions, on y présente quelquefois des estimations de taille de populations. Il s'agit d'estimations du nombre de femmes dans une population de référence touchées par un phénomène donné. Pour de telles estimations, un taux de non-réponse partielle, aussi minime soit-il, entraîne un biais équivalent dans l'estimation produite.

Comme leur taux de non-réponse partielle est très faible, aucune correction n'a été effectuée pour les estimations de taille de ces populations. Le biais est toutefois inférieur à 1 %.

#### **2.4.3 Pondération**

Le but de la pondération est d'associer à une unité répondante le nombre d'unités (le poids) qu'elle représente dans la population<sup>29</sup>.

Étant donné que l'*Enquête sur la violence envers les conjointes* porte sur un sous-échantillon de l'ESS98, on a utilisé, comme poids de départ, celui du QRI ajusté pour l'échantillon et pour la non-réponse au QRI. La probabilité qu'un logement soit sélectionné dans l'échantillon de l'*Enquête sur la violence envers les conjointes* a été établie en tenant compte également du taux de sous-échantillonnage de logements de cette même enquête. Le poids, noté  $P_1$ , correspond à l'inverse de cette probabilité de sélection.

---

29. Pour plus de détails, consulter la documentation technique de l'enquête sur le site Web de l'ISQ.

Le fait que certaines femmes n'ont pas répondu aux questions du QRI portant sur l'admissibilité ou au questionnaire sur la violence envers les conjointes peut causer des biais dans les estimations. Afin de minimiser ce biais, le poids de chaque unité répondante est ajusté en multipliant le poids calculé à l'étape précédente, par l'inverse de la proportion de femmes répondantes, parmi celles devant répondre. Comme chaque unité échantillonnée n'a pas le même poids, on utilise plutôt la proportion pondérée. Cette proportion pondérée de femmes est obtenue par classe de pondération. Une classe de pondération est un regroupement d'unités ayant des caractéristiques similaires. Celles-ci doivent avoir un impact sur la réponse et être connues autant des unités répondantes que non-répondantes.

Rappelons que deux questions du QRI permettaient d'établir l'admissibilité au QVC-SQ98. Toutefois, on ne connaît pas l'admissibilité de certaines femmes pour lesquelles l'informateur clé du ménage devait répondre, mais ne l'a pas fait. Par ailleurs, les questions sur l'admissibilité n'ont pas été posées aux femmes vivant seules lors des trois premières périodes de collecte. Ces dernières ont été contactées plus tard; on a pu alors déterminer pour la majorité d'entre elles si elles étaient admissibles ou non. Au total, la proportion pondérée de femmes de 18 ans et plus vivant dans un ménage sélectionné pour l'EQVC et dont l'admissibilité est connue s'élève à 97,8 %.

Ainsi, un ajustement sur les poids  $P_1$  a été effectué pour tenir compte du fait que l'admissibilité n'était pas connue pour toutes les femmes. Des classes de pondération<sup>30</sup> ont alors été construites à l'aide de variables mesurées avec le QRI. Il s'est avéré que la taille du ménage, la période de la collecte et l'âge de la femme avaient un impact sur la propension à répondre. Un poids  $P_2$  était alors obtenu.

Le nombre de femmes admissibles dans un même ménage a également été considéré, car une seule d'entre elles pouvait être sélectionnée pour le QVC-SQ98. Le poids des femmes sélectionnées était

---

30. Ces classes de pondération ont été définies à l'aide d'une méthode de modélisation par segmentation de la probabilité de répondre. Elles ont été formées à l'aide de l'algorithme CHAID (*Chi-Square Automatic Interaction Detection*) mis au point par Kass (1980).

ajusté en conséquence en étant multiplié par l'inverse du nombre de femmes admissibles dans le ménage (poids  $P_3$ ). Ainsi, s'il y avait trois femmes admissibles dans un ménage, le poids de celle choisie aléatoirement triplait.

Un autre ajustement tenait compte de la non-réponse au QVC-SQ98 lui-même. Les variables les plus significatives pour la formation des classes de pondération ont été le lieu de naissance de la femme, être ou non l'informateur clé pour le QRI, la période de collecte et le niveau de revenu. Les femmes ayant répondu au QRI et ayant été sélectionnées pour l'*Enquête sur la violence envers les conjointes* ont répondu au QVC-SQ98 dans une proportion de 76,6 %. Ainsi, le poids  $P_4$  était déterminé.

Finalement, un dernier ajustement a été réalisé afin que la somme des poids  $P_4$  soit égale au nombre de Québécoises vivant depuis au moins deux mois ou ayant vécu au moins deux mois au cours de l'année ayant précédé l'enquête, en couple hétérosexuel. Or, cette donnée est inconnue. Il était toutefois possible de l'estimer à l'aide des données de l'ESS98. En effet, les deux questions du QRI permettant d'établir l'admissibilité au QVC-SQ98 ont été posées à l'informateur clé du ménage pour toutes les femmes de 18 ans et plus, que le ménage ait été sélectionné ou non pour l'*Enquête sur la violence envers les conjointes*. Il a été alors possible d'obtenir une estimation du nombre de femmes au Québec, âgées de 18 ans et plus, vivant en couple hétérosexuel depuis au moins deux mois ou ayant vécu avec un conjoint en couple hétérosexuel au moins deux mois au cours des douze derniers mois. Un facteur d'ajustement a permis de gonfler le poids  $P_4$  de chaque répondante au QVC-SQ98 afin que la somme des poids  $P_4$  soit égale à l'estimation obtenue pour le Québec. Le poids résultant est noté  $P_{4p}$  et constitue le poids final.

Par ailleurs, une deuxième pondération a été élaborée pour les cas où une variable du QVC-SQ98 serait croisée avec une variable du questionnaire autoadministré (QAA) dans l'analyse. Cette pondération utilise  $P_{4p}$  comme poids initial.

Ainsi, parmi les 2 120 femmes répondantes au QVC-SQ98, 157 d'entre elles n'avaient pas répondu au QAA<sup>31</sup>. Il fallait vérifier si celles-ci avaient des caractéristiques différentes de celles des femmes y ayant répondu. Pour ce faire, nous avons considéré les quatre échelles (conduites contrôlantes ou humiliantes, conduites verbales ou symboliques à caractère violent, violence physique et violence sexuelle) construites à l'aide du QVC-SQ98, de même que certaines variables du QRI. Nous les avons examinées quant à leur impact possible sur la propension à répondre au QAA.

Après analyse, l'échelle de violence physique a été retenue comme facteur ayant un impact sur la réponse au QAA. Deux classes de pondération ont été formées. Un deuxième poids final,  $P_{5p}$ , a été obtenu et doit être utilisé pour le croisement avec des variables du QAA.

#### 2.4.4 Méthode d'analyse des résultats

Les analyses présentées dans ce rapport sont essentiellement descriptives. Dans cette enquête, l'estimation de proportions (pourcentages) et de totaux a été produite avec les données pondérées, de façon à ce que les résultats des répondantes puissent être inférés à la population visée.

Dans les enquêtes par sondage, les estimations tirées des données sont entachées d'une erreur dite d'échantillonnage. Cette erreur est attribuable au fait que seule une partie de la population visée est enquêtée. La complexité du plan de sondage de l'*Enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois 1998* influence la précision des résultats; une mesure de la précision est donc nécessaire à l'inférence, c'est-à-dire pour procéder à l'analyse et à l'interprétation des résultats avec circonspection.

---

31. Bien que la réponse au QAA était fortement encouragée par les intervieweuses, seul le QRI constituait un instrument préalable à la participation au volet complémentaire que représente l'*Enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois 1998*.

La précision associée à chaque estimation est mesurée à l'aide du coefficient de variation. Celui-ci correspond au rapport de l'erreur type de l'estimation sur l'estimation elle-même.

Lorsqu'une enquête utilise un plan de sondage complexe, il est intéressant *a posteriori* d'évaluer l'efficacité de ce plan de sondage en regard des objectifs initiaux. Pour ce faire, on peut comparer les résultats obtenus (sur le plan de la précision statistique) à ceux qu'on aurait obtenus si on avait appliqué un plan de sondage aléatoire simple. Cette comparaison s'effectue à l'aide de l'effet de plan<sup>32</sup>. Pour le QVC-SQ98, l'effet de plan moyen, calculé à partir d'un certain nombre de variables de l'enquête, croisées avec des variables du QAA, du QRI et l'âge, est estimé à 1,14. Cela signifie que la précision obtenue dans la présente enquête est la même que celle d'un échantillon aléatoire simple de taille égale à 1 860 répondantes ( $2\ 120 \div 1,14$ ).

La relation ou l'association entre deux variables catégoriques a d'abord été mesurée à l'aide d'un test du khi-deux. Dans le cas d'un test significatif, on pouvait au besoin procéder à un test de comparaison de proportions. Dans tous les cas, un ajustement au test usuel a été effectué pour tenir compte de la complexité du plan de sondage. Le seuil de signification statistique a été fixé à 5 %, c'est-à-dire qu'un test était significatif si le seuil observé était inférieur à 5 %.

Des intervalles de confiance ont également servi à l'analyse des données. Leur calcul a aussi été fait en tenant compte du plan de sondage de la présente enquête. Ces intervalles ne sont pas présentés dans ce rapport; le coefficient de variation a plutôt été privilégié pour indiquer la précision des estimations.

### Calcul des taux de prévalence

Pour la présente analyse, les différents indices (conduites contrôlantes ou humiliantes [Q12 à Q17], conduites verbales ou symboliques à caractère violent [Q18 à Q24], violence sexuelle [Q25, Q26 et

Q36] et violence physique [Q27 à Q35 et Q37 à Q39]) ont été construits selon la méthode utilisée par les auteurs canadiens ou américains. Rappelons que pour chacun de ces indices, le taux est établi à partir du nombre de conjointes qui ont vécu *au moins une des situations évoquées dans l'indice, au moins une fois durant l'année ayant précédé l'enquête*. On prendra note que la Q21 n'est pas incluse dans le calcul de l'indice des conduites verbales ou symboliques à caractère violent, puisqu'elle n'est pas jugée suffisamment discriminante pour décrire ce type de conduites.

## 2.5 Présentation des résultats

Quelques indications générales s'appliquant à l'ensemble des résultats présentés dans ce rapport sont fournies dans les prochains paragraphes. Elles concernent notamment la formulation des résultats et la présentation des estimations.

Tout d'abord, les questions pour lesquelles l'année précédente est la période de référence incluent des mentions telles que « au cours de la dernière année » ou « depuis un an ». Toutefois, dans la présentation des résultats, on parle alors d'une prévalence annuelle ou d'un résultat pour une période d'un an, ou encore d'un taux annuel. Dans la mesure du possible, on a donc évité de présenter les estimations en faisant référence aux douze mois ayant précédé l'enquête. En effet, puisque la collecte des données de *l'Enquête sociale et de santé 1998* (donc également de celles de la présente enquête) a duré toute une année, les répondantes ne se réfèrent pas toutes aux mêmes douze mois. Ainsi, les répondantes de la première période de collecte (janvier 1998 à avril 1998) se réfèrent principalement à l'année 1997, alors que celles de la dernière période (octobre 1998 à décembre 1998) font davantage référence à des événements de 1998.

Par ailleurs, les statistiques fournies dans ce rapport sont établies sur la base d'un échantillon et sont donc entachées d'erreurs. La présentation des résultats rend en général compte de ce fait en utilisant des expressions montrant qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes.

---

32. L'effet de plan correspond au quotient de la variance d'une estimation obtenue avec le plan de sondage complexe, par la variance qu'on aurait obtenue si on avait utilisé un plan de sondage aléatoire simple pour un échantillon de même taille.

Les proportions présentées ont été arrondies à l'unité quand elles sont mentionnées dans le texte et à une décimale dans les tableaux, à l'exception des proportions inférieures à 5 % pour lesquelles on a aussi conservé une décimale dans le texte. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions de certains tableaux peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Le coefficient de variation (CV) facilite l'interprétation quant à la précision d'une estimation. Plus le CV est élevé, moins précise est l'estimation et vice versa. Le CV permet également de comparer la précision de différentes estimations entre elles. Parce qu'elles sont suffisamment précises, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 % sont présentées sans commentaire. Les tableaux présentés dans ce rapport incluent des indicateurs de mise en garde pour les estimations ayant un CV supérieur à 15 %; celles dont le CV se situe entre 15 % et 25 % sont marquées d'un astérisque (\*) pour montrer que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (\*\*) pour signaler leur faible précision et indiquer qu'elles doivent être utilisées avec circonspection; elles ne sont fournies qu'à titre indicatif.

En général, seuls les résultats significatifs au seuil de 5 % sont mentionnés dans le texte. Dans certains cas exceptionnels, des résultats non significatifs peuvent être signalés s'ils présentent un intérêt particulier; ils sont alors exprimés sous forme de « tendances ». Il peut par ailleurs arriver que deux proportions pour lesquelles les estimations semblent différentes ne le soient pas d'un point de vue statistique, à cause notamment du petit nombre d'individus sur lequel est basée l'estimation. On dit, dans ce cas, qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative ou que l'enquête ne permet pas de noter de différence entre ces proportions.

Quelques tableaux intègrent des valeurs de taille de populations estimées en milliers – Pe (en milliers) – qui correspondent en général au nombre estimé de femmes dans la population ou dans une sous-population ayant une caractéristique donnée. Il s'agit en fait du numérateur de la proportion adjacente présentée dans le tableau. De telles estimations

apparaissent seulement pour les variables principales qui y sont étudiées.

Finalement, la précision associée au numérateur de la prévalence, c'est-à-dire la valeur des tailles de populations estimées, est sensiblement la même que celle de la proportion adjacente figurant dans un tableau.

## 2.6 Portée et limites de l'enquête

Tout a été mis en place pour assurer la qualité et la représentativité de l'*Enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois 1998*. D'abord, l'enquête utilise un sous-échantillon de l'*Enquête sociale et de santé 1998*, réparti en quatre périodes de collecte couvrant une année entière pour tenir compte d'éventuelles variations saisonnières. Ensuite, la collecte a permis d'atteindre des résultats sur le plan de la réponse totale qui sont plus qu'acceptables grâce à la présence d'intervieweurs de sexe féminin spécifiquement formés : 77 % comme proportion pondérée de femmes répondantes au QVC-SQ98 parmi l'ensemble des femmes sélectionnées pour le QVC-SQ98, répondantes au QRI et dont le ménage avait été échantillonné au préalable. Ainsi, quelque 2 100 femmes ont été interrogées. Par ailleurs, la collecte assistée par ordinateur pour le QVC-SQ98 a pratiquement permis d'éviter la non-réponse partielle. Finalement, une attention toute particulière a été accordée aux procédures inférentielles utilisées dans l'enquête. Premièrement, des pondérations ont été effectuées de telle façon que les biais potentiels associés à la non-réponse totale soient minimisés et que l'inférence à la population visée soit fiable. Ces pondérations sont d'ailleurs utilisées dans les analyses des données de l'enquête. Deuxièmement, toutes les mesures de précision et les tests ont été effectués en tenant compte de la complexité du plan de sondage de l'enquête.

Bon nombre d'estimations présentées dans ce rapport sont de précision passable ou faible (illustrée dans les tableaux par un ou deux astérisques). Cela s'explique par le fait que la caractéristique étudiée porte sur une sous-population peu nombreuse. Dans ces cas, la prévalence doit être interprétée avec précaution. Toutefois, cela ne signifie pas que la

prévalence est dénuée d'intérêt. Au contraire, ce sont des statistiques souvent inédites dont la relation avec une variable est significative. Par contre, l'interprétation de relations non significatives doit se faire avec la plus grande prudence à cause de la présence de petite population.

L'étude ne couvre pas l'ensemble des situations que l'on peut qualifier de violence conjugale. En effet, étant donné les critères échantillonnaires, les résultats ne se rapportent qu'aux femmes de 18 ans et plus qui vivaient en couple hétérosexuel depuis au moins deux mois ou qui avaient vécu au moins deux mois avec un conjoint en couple hétérosexuel pendant l'année ayant précédé l'enquête. Cependant, la violence conjugale inclut aussi la violence dans les relations amoureuses (fréquentations), la violence chez les femmes mariées ou en union libre âgées de moins de 18 ans, la violence d'un ex-conjoint dont la femme est séparée depuis plus de dix mois et enfin, la violence dans les couples de même sexe. Soulignons également que les mesures retenues ne couvrent pas nécessairement toutes les conduites violentes et que chacun des instruments utilisés a ses propres limites.

De plus, comme dans toutes les enquêtes, les personnes interrogées peuvent être influencées par le phénomène de la désirabilité sociale. Elles peuvent aussi avoir de la difficulté à se souvenir des événements passés et de leur fréquence, compte tenu du temps écoulé depuis l'événement en question. Il est possible également que certaines femmes aient surestimé la violence subie, ou qu'elles aient été davantage capables de la nommer, un phénomène qui toucherait particulièrement les femmes séparées pour lesquelles nous avons observé des taux de violence sexuelle et physique plus élevés que chez celles vivant en couple.

Par ailleurs, mentionnons que la présente enquête, qui est de nature transversale, peut permettre d'observer des liens entre variables ou des différences entre les sous-groupes. Cependant, elle ne permet pas d'établir de lien de causalité entre les caractéristiques étudiées.

Enfin, les analyses présentées dans ce rapport s'appuient essentiellement sur des méthodes bivariées. La prudence est donc de mise dans l'interprétation de certains résultats pour lesquels le contrôle de certains facteurs exogènes aurait été nécessaire et rendu possible par le recours à la standardisation ou à l'analyse multivariée. L'approche retenue a néanmoins l'avantage de permettre une bonne description, fort utile en soi, et qui constitue par ailleurs une excellente exploration des données recueillies.

En résumé, l'*Enquête sur la violence envers les conjointes dans les couples québécois 1998* s'inscrit dans une série d'enquêtes québécoises à caractère sociosanitaire où le souci de produire des données de qualité utiles aux différents intervenants du domaine de la santé et celui de conserver dans la mesure du possible la meilleure comparabilité des résultats à travers les années ont été de véritables leitmotifs.